



T

H

É

M

A

Essentiel



Les ongulés sauvages en France métropolitaine : fonctions écologiques, services écosystémiques et contraintes pour la société

MARS 2023

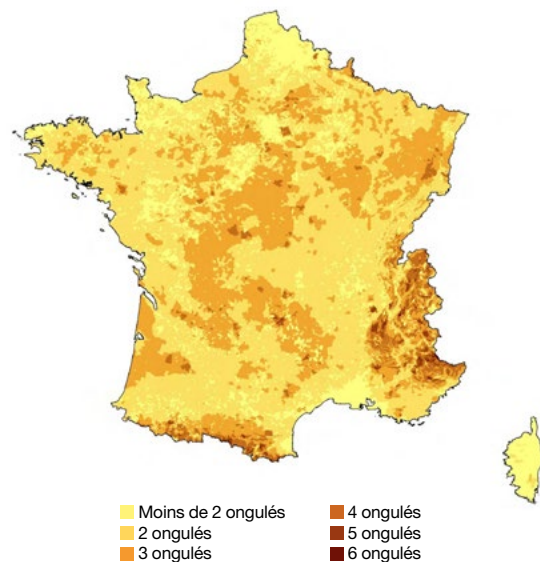
La France métropolitaine compte 11 espèces d'ongulés sauvages : cerf élaphe, cerf sika, chevreuil, daim, chamois, isard, mouflon de Corse, mouflon méditerranéen, bouquetin des Alpes, bouquetin ibérique et sanglier. Désormais présentes sur la quasi-totalité du territoire métropolitain, ces espèces emblématiques sont associées à de nombreux biens et services écosystémiques (chasse, observation, ...), mais aussi à des contraintes pour la société (collisions, dégâts, maladies). Les ongulés sauvages constituent également des acteurs majeurs du fonctionnement des socio-écosystèmes¹ par leur action sur la dynamique des communautés végétales² et des paysages.

DES POPULATIONS EN CONSTANTE AUGMENTATION DEPUIS 50 ANS QUI POSENT DE NOUVEAUX DÉFIS

Les ongulés sauvages sont présents sur tout le territoire métropolitain, les deux espèces les plus représentées étant le chevreuil et le sanglier. Bien qu'il ne soit pas possible de donner une estimation des densités de population au niveau national, l'évolution des données collectées à partir des tableaux de chasse, d'inventaires locaux, et de suivi d'indicateurs démontrent que la plupart des espèces d'ongulés sauvages ont augmenté en nombre et en distribution partout en France depuis 50 ans. Les effectifs des populations établies fluctuent cependant en fonction de leurs densités, des plans de gestion, des variables climatiques, de la présence d'autres espèces, telles que les prédateurs ou encore pour des raisons sanitaires. C'est dans les régions montagneuses que se retrouve le plus grand nombre d'espèces. Au-dessus d'environ 600 mètres d'altitude cohabitent désormais des espèces dites de plaine (cerf, chevreuil, sanglier), dont l'expansion les a amenés à s'installer en altitude, et des espèces de montagne (chamois, isard,

bouquetin, mouflon). Ces situations de cohabitation et de fortes abondances conduisent à des interactions entre espèces pouvant entraîner une compétition pour les ressources alimentaires et l'espace, y compris avec les espèces domestiques. La coexistence des espèces peut aussi conduire à des interactions dites de facilitation, lorsque des modifications de paysage et de composition végétale par certaines espèces facilitent l'accès à de nouvelles ressources alimentaires pour d'autres espèces (carte 1).

Carte 1 : nombre d'espèces d'ongulés sauvages en France métropolitaine et en Corse



Source : carte issue du rapport Efese 2022, réalisée à partir des données du réseau des ongulés sauvages de l'OFB – données de 2015 à 2019 selon les espèces

¹ Système incluant une composante sociétale et une composante écologique.

² Groupe d'espèces végétales qui vont caractériser un habitat.

Les ongulés sauvages en France métropolitaine : fonctions écologiques, services écosystémiques et contraintes pour la société

La gestion (régulation ou réintroduction) des populations d'ongulés nécessite d'étudier et de connaître l'état des populations et leur fluctuation dans le temps, et de suivre leurs relations avec le milieu et les autres espèces. Alors que pendant longtemps, l'objectif des gestionnaires était d'estimer les effectifs des populations, les scientifiques proposent aujourd'hui que la gestion des ongulés repose sur le suivi des variations temporelles de l'abondance des populations et de leur relation avec leur environnement. Ce suivi permet de mener une gestion des populations mieux adaptée aux objectifs de gestion des espèces et de leurs habitats à moyen terme. Ce suivi peut être réalisé à partir d'un ensemble de méthodes indiciaires, tels que les indicateurs de changement écologique (ICE) qui évaluent l'état de l'équilibre biologique entre les ongulés et leur environnement.

Dans un monde soumis au changement climatique et à une croissance démographique soutenue, prédire le devenir des populations d'ongulés reste un défi en France comme ailleurs dans le monde. Il s'agit en effet d'évaluer leurs réponses au développement des infrastructures, de la sylviculture, de l'agriculture et de l'élevage, des activités récréatives et des risques épidémiologiques, tout en tenant compte de leurs interactions avec les autres espèces sauvages. Les programmes scientifiques et un dialogue entre tous les partenaires sont nécessaires pour relever un tel défi et gérer au mieux l'ensemble des espèces et de leurs habitats.

DES ACTEURS MAJEURS DU FONCTIONNEMENT DES SOCIO-ÉCOSYSTÈMES

Les ongulés sauvages sont des acteurs majeurs du fonctionnement des socio-écosystèmes, puisqu'ils agissent sur la dynamique des communautés végétales et sur les paysages. Ils sont pourvoyeurs de biens et de services écosystémiques (services culturels, services de régulation et patrimoine naturel), mais génèrent aussi des contraintes (collisions, dégâts et maladies). Ils peuvent également contribuer au retour des grands carnivores en étant le plus souvent leurs principales proies (schéma 1).

Les ongulés pourraient jouer un rôle important sur des services de régulation, de façon directe ou indirecte : impact sur le stock de carbone des sols, réduction du risque d'incendie, ou encore contribution à la dynamique de la mosaïque paysagère et de la biodiversité associée. Ces effets sont particulièrement complexes et ont été peu étudiés jusqu'à présent en France et en Europe. Mieux comprendre la contribution des ongulés sauvages à ces services écosystémiques de régulation est un enjeu stratégique dans le contexte actuel de changements globaux où l'on observe une augmentation des événements extrêmes comme les incendies (encadré 1).

À ces services de régulation s'ajoutent des services culturels importants : la prise de conscience croissante des questions environnementales par le grand public et la recherche de connexion avec la nature participent au développement du tourisme faunique³. Les ongulés sont également très présents dans les œuvres d'art (littérature, cinéma, chanson, arts picturaux) et constituent un patrimoine naturel qui participe souvent à la symbolique et à l'imaginaire autour de la nature sauvage.

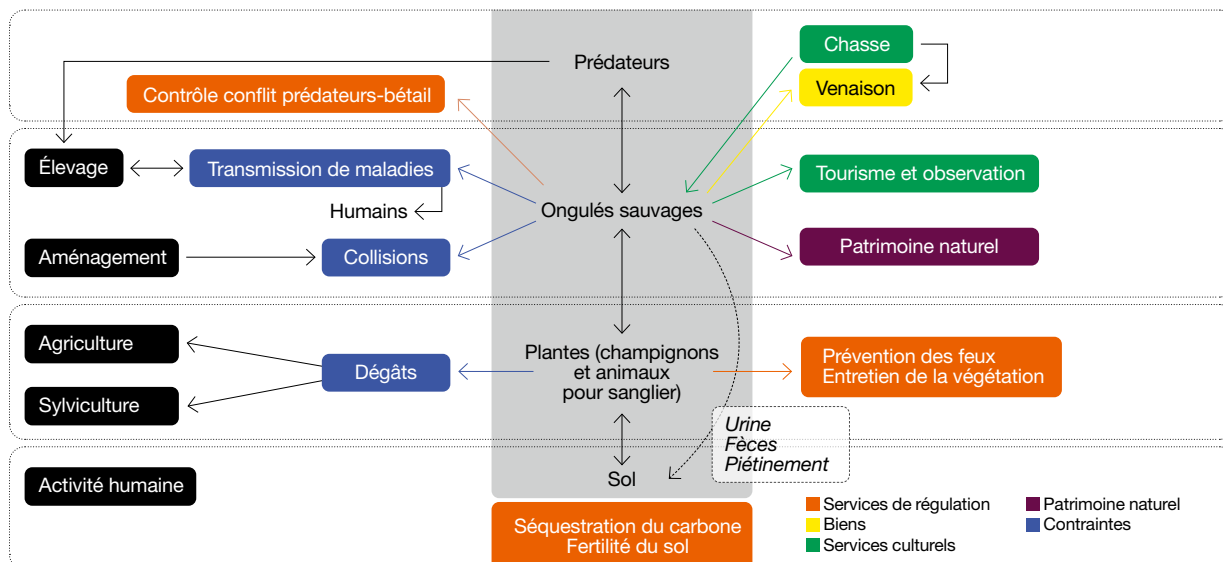
DES CONTRAINTES POUVANT ÊTRE SOURCE DE CONFLITS

Les ongulés sauvages peuvent également être source de conflits et de contraintes pour les humains : dégâts agricoles et sylvicoles, collisions routières et ferroviaires, transmissions de maladies aux humains et au bétail... En l'absence de mesures de prévention et de protection adaptées, ces contraintes peuvent avoir des conséquences économiques substantielles pour différentes catégories d'acteurs tels que les agriculteurs, les propriétaires forestiers, les gestionnaires des transports, les éleveurs et la société en général.

Les dégâts agricoles causés par les ongulés sauvages, principalement dus au sanglier et dans une moindre mesure au cerf, sont concentrés spatialement sur certaines zones

³ Observation de la faune sauvage ou excursion.

Schéma 1 : liens entre les services écosystémiques, enjeux patrimoniaux et contraintes liés aux ongulés sauvages



l'agriculture et autres activités humaines, et de l'abondance des ongulés sauvages. Il existe toutefois de fortes incertitudes concernant le rôle des ongulés sauvages dans l'épidémiologie de certaines maladies qui mériteraient d'être approfondies. Les mécanismes de transmission des agents pathogènes sont en perpétuelle évolution. Il est donc nécessaire d'assurer une constance dans le suivi et de poursuivre les études sur les maladies et leur modalité de transmission, afin d'améliorer l'efficacité des actions de gestion tant pour la faune sauvage que pour les animaux domestiques.

Ces problématiques peuvent engendrer des conflits, et posent plus généralement la question de plus en plus prégnante dans notre société, des modes de coexistence entre agriculture, pastoralisme, foresterie, activités récréatives, et conservation de la faune sauvage et de ses habitats (encadré 2).

ENCADRÉ 2

Quels enjeux pour le « Rewilding » en France et en Europe ?

Le concept de « rewilding », qui émerge depuis quelques années dans les programmes de conservation, vise à restaurer l'ensemble des fonctionnalités des écosystèmes. Les ongulés sauvages ayant un rôle central dans le fonctionnement des écosystèmes (encadré 1), ce concept s'appuie entre autres sur la restauration de guildes d'herbivores. Les projets de « rewilding », dont il n'existe pas d'exemple en France à ce jour, soulèvent toutefois des problématiques liées au partage des territoires entre humains et non-humains, ainsi que des réflexions sur les stratégies à adopter à l'échelle locale et nationale pour concilier différentes activités humaines (chasse et tourisme faunique, conservation des ongulés et production animale/sylviculture/agriculture), les contraintes liées aux ongulés sauvages pouvant se trouver accentuées du fait de leur plus forte abondance.*

* ensemble d'espèces appartenant à un même groupe taxonomique ou fonctionnel qui partagent la même niche écologique (espace, ressources).

DES FORTES DISPARITÉS DE CONNAISSANCES ET DES LACUNES À COMBLER

Le rapport Efese « Les ongulés sauvages en France métropolitaine : fonctions écologiques, services écosystémiques et contraintes » (Loison & Bison, 2022) met en avant des disparités de connaissances et de données disponibles sur les différents services écosystémiques et contraintes associés aux ongulés sauvages en France. Cette disparité se retrouve également dans le faible nombre de

publications scientifiques portant sur les services de régulation et les services culturels alors que les fonctions écologiques des ongulés dans les écosystèmes ont été plus fréquemment étudiées (que ce soit en France ou à l'international). De même, les contraintes liées aux ongulés sont répertoriées ou étudiées de manière plus ou moins approfondie selon notamment l'importance donnée par la société aux problématiques de gestion posées par les ongulés sauvages (par exemple les dégâts agricoles versus les dégâts forestiers en France).

De nouvelles connaissances sont à acquérir sur le rôle des ongulés dans les écosystèmes, ainsi que sur la dynamique de leurs populations, qui s'insèrent maintenant souvent dans des communautés d'espèces complexes (présence d'autres ongulés et de prédateurs). Cela nécessite de renforcer les études scientifiques d'ampleur sur le long terme, en tenant compte à la fois de la diversité des contextes locaux, des changements globaux et de la situation récente de relative abondance des populations d'ongulés sauvages. Des études, autant écologiques que sociologiques et économiques, nécessiteraient d'être menées sur les interactions entre ongulés sauvages et activités économiques humaines, qu'il s'agisse de l'agriculture, de la foresterie, du pastoralisme ou des activités récréatives. Le territoire métropolitain comporte une variété de situations socio-écosystémiques, qui requiert par ailleurs des déclinaisons locales des programmes de recherche et de gestion.

Dans ce contexte, l'évaluation des services de régulation et des services culturels liés aux ongulés sauvages ainsi que leur cartographie à l'échelle nationale requièrent un effort de recherche pour permettre d'évaluer localement la plus-value des bouquets de services au regard des contraintes. À partir de ce constat, il sera possible de proposer des modes de gestion adaptés pour limiter les contraintes et favoriser les services liés à la présence des ongulés sauvages pour une cohabitation harmonieuse avec l'Homme et ses activités.

POUR EN SAVOIR PLUS

Les ongulés sauvages de France métropolitaine : fonctions écologiques, services écosystémiques et contraintes. CGDD, Rapport Efese – Anne Loison et Marjorie Bison 2022.

Marjorie BISON, CNRS-LECA
Catherine JULLIOT, CGDD
Anne LOISON, CNRS-LECA

Dépôt légal : mars 2023
ISSN : 2555-493X (en ligne)

Directeur de publication : Thomas Lesueur
Rédacteur en chef : Hugues Cahen
Coordinatrice éditoriale : Claude Baudu-Baret
Maquettage et réalisation : Agence Citizen Press

Commissariat général au développement durable

Service de la recherche et de l'innovation

Service de l'économie verte et solidaire

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

Courriel : diffusion.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.ecologie.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*